

2 FÉVRIER 2019

Loi sur Investissement Canada : Guide à l'intention des investisseurs étrangers au Canada, édition 2019

Auteurs : [Anita Banicevic](#), [Jim Dinning](#), [Mark Katz](#), [Hillel W. Rosen](#), [Charles Tingley](#), [Alysha Manji-Knight](#), George N. Addy et Adam F. Fanaki

L'encadrement réglementaire de l'investissement étranger au Canada est en constante évolution. Davies, qui est régulièrement appelé à fournir des conseils sur l'application de la *Loi sur Investissement Canada* (la « LIC »), a actualisé son guide à l'intention des investisseurs étrangers et de leurs conseillers. On y présente une vue d'ensemble de la LIC et de ses champs d'application. Les sujets traités incluent les suivants :

- les seuils et critères qui assujettissent les opérations à un examen aux termes de la LIC
- les facteurs dont il est tenu compte dans le cadre d'un examen aux termes de la LIC et les délais connexes
- les engagements qui constituent régulièrement une condition à l'approbation d'une opération
- les sanctions imposées en cas de non-respect de la LIC
- les lignes directrices relatives aux investissements d'entreprises d'État
- l'examen pour motifs de sécurité nationale

[Télécharger notre guide.](#)

Personnes-ressources : [Mark Katz](#), [Anita Banicevic](#), [Charles Tingley](#), [Jim Dinning](#) et [Hillel W. Rosen](#)

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.